

[ACCUEIL](#) ► [DEPHY](#) ► CONCEVOIR SON SYSTÈME ► SITE NANT LE GRAND - XPE-GE


Site Nant le Grand - Xpe-GE

 [PARTAGER](#)

Année de publication 2019 (mis à jour le 30 jan 2024)

Carte d'identité du groupe



Structure de l'ingénieur réseau

Producteur

Nom de l'ingénieur réseau

Xpe-GE

Meuse Localisation

Date d'entrée dans le réseau

1

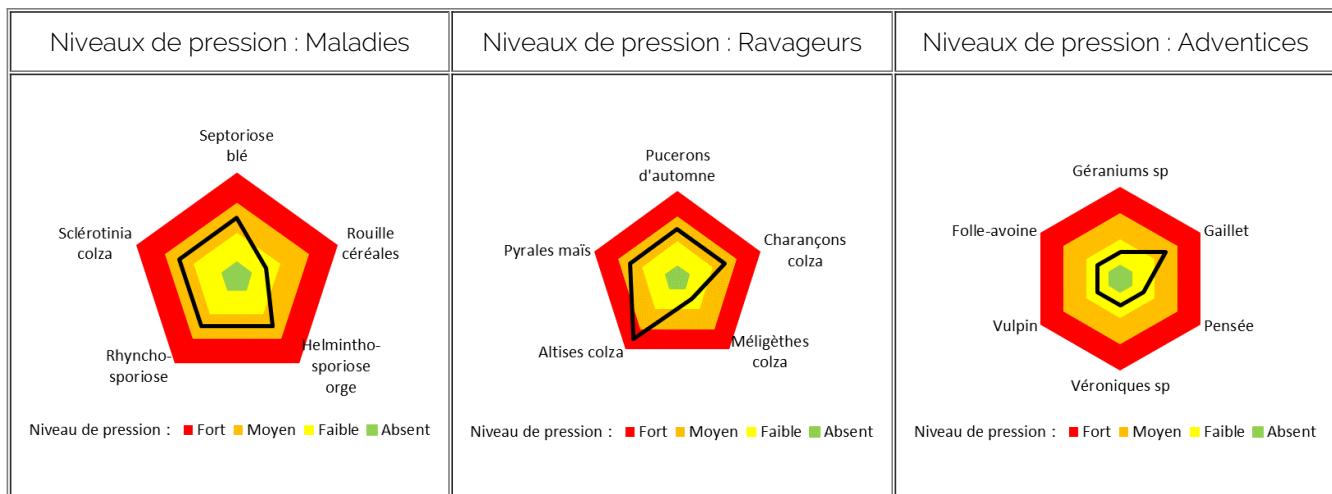
Caractéristiques du site

Parcelle expérimentale chez un agriculteur.

Contexte pédoclimatique ▲

Climat	Sol
Semi-continental, évolution climatique avec sécheresse estivale marquée régulière	Sol argilo-calcaire superficiel

Contexte biotique ▲



La parcelle a un potentiel agronomique limité.

Contexte socio-économique ▲

L'agriculteur est engagé en réseau DEPHY et élu chambre d'agriculture. Il est en réflexion sur le passage en AB.

Contexte environnemental ▲

La parcelle est sur un plateau à 330m d'altitude.

Il y a un bosquet en bout de parcelle.

Système testé et dispositif expérimental

Système Parcellle (- 100% IFT)

- Années début-fin expérimentation : 2019-2024
- Espèces : Blé tendre, colza, orge, pois, tournesol
- Système : Conventionnel
- Surface : 2.47 ha
- Leviers majeurs :
 - Rotation
 - Faux semis
 - Herse étrille et binage
 - Variétés tolérantes



Dispositif expérimental



Description du dispositif expérimental - Le dispositif terrain consiste à mettre en œuvre sur une parcelle d'un agriculteur les techniques agronomiques et mécaniques permettant de limiter le risque phytosanitaire au maximum afin de s'interdire toute intervention à base de produits phytosanitaires de synthèse. Un suivi pluriannuel est réalisé.

Suivi expérimental ▲

Suivi régulier des bioagresseurs, comptages des adventices, mesure de rendement, analyse technico-économique.

Aménagements agroécologiques et éléments paysagers ▲

Bosquet en bout de parcelle



La parole de l'expérimentateur

Dispositif intéressant qui montre un intérêt environnemental. Les leviers agronomiques mis en place permettent de gérer correctement le désherbage et de préserver le rendement. La moyenne de rendement est tout de même inférieur aux parcelles de l'exploitation, la limite de ce système est le manque d'une filière plus rémunératrice.

Contact**Steven VARIN**

Pilote d'expérimentation - Chambre d'agriculture

steven.varin@meuse.chambagri.fr